

Régulièrement convoqué le 30 novembre 2021 par le Président, les membres du Comité Syndical, se sont réunis en séance ordinaire, à l'espace culturel Le Roëlan à ERDEVEN ce jour, le mardi 7 décembre 2021 à 14 heures 30 minutes

Titulaires Présents : D. BERNARD, S. LE CHAT, A. PESSEL, D. RIGUIDEL, A. PINARD, C. DELAPORTE, S. LEMOULINIER, S. LOHEZIC, MC LE QUER

Suppléants Présents : /

Pouvoirs : A. NICOLAS titulaire empêchée donne pouvoir à D. BERNARD

M. LE RAY titulaire empêché donne pouvoir à A. PINARD

S. DOYEN titulaire empêchée donne pouvoir à C. DELAPORTE

Assistent également à la réunion :

Anthony HAMEL, Directeur du syndicat mixte

Sandrine JULÉ, gestionnaire administrative, RH et Finances du syndicat mixte

Le Président fait l'appel et constate le quorum.
Annie PINARD est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2021

Conformément aux règles de fonctionnement des réunions du syndicat mixte, Monsieur Le Président interroge l'assemblée sur d'éventuelles observations se rapportant au contenu du précédent procès-verbal de séance du comité syndical.

En l'absence de toute autre intervention, Monsieur Le Président fait constater l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre dernier.

Décision Modificative n°2

Rapporteur : Sophie LE CHAT, vice-présidente

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical ACCEPTE la décision modificative n°2, telle qu'elle lui est présentée.

Engagement de dépenses avant le vote du budget 2021

Rapporteur : Sophie LE CHAT, vice-présidente

Chapitres budgétaires	Crédits ouverts en 2021	Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement
Chapitre 20	240 213.80€	60 053.45 €
Chapitre 21	188 273.96€	47 068.49 €
Chapitre 23	274 144.07€	68 536.02 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical AUTORISE le président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal de l'exercice précédent, dans l'attente de l'adoption du budget.

Grille tarifaire des animations 2022

Rapporteur : Dominique RIGUIDEL, président

	TARIFS 2022 PROPOSES	
Grand Public	3.80€ +12 ans	
Evénements communes et OT	Gratuit	
Groupes (associations)	3.80€ +12 ans	
Professionnels (formation)	300€ la journée 150€ la ½ journée	
SCOLAIRES	Territoire	Hors Territoire
Primaire	Gratuit	60 €/groupe de 30 élèves + 3.80€ par élève supplémentaire
Collège/Lycée	Gratuit	60 €/groupe de 30 élèves + 3.80€ par élève supplémentaire
EXTRASCOLAIRES	2€/enfant (groupe de 15 enfants minimum)	2€/enfant (groupe de 15 enfants minimum)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, VALIDE la grille tarifaire 2022 pour les animations, inchangée par rapport à 2021.

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU FORT DE PORH PUNS A GAVRES

Rapporteur : Sophie LE CHAT, vice-présidente

	TARIFS 2022 PROPOSES
Journée	100 €
Demi-journée	50 €
Exonération de 50% pour les manifestations et visites historiques et patrimoniales	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, VALIDE la grille tarifaire 2022 pour les Autorisations d'Occupation Temporaire du fort de Porh Puns à Gâvres, telle que présentée ci-dessus.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Sophie LE CHAT, vice-présidente

Suite à la réussite au concours d'un agent contractuel occupant un emploi permanent et sa nomination en tant que stagiaire à compter du 1^{er} décembre 2021 sur le grade d'attaché territorial, il convient d'apporter des modifications au tableau des effectifs.

	Emplois permanents	Budgétaire	Pourvu Titulaire / Stagiaire	Non pourvu	Pourvu contractuel
	<i>Filière Administrative</i>				
Catégorie A	Attaché territorial	2	1		1
Catégorie B	Rédacteur territorial principal 2ème classe	1	1		
	TOTAL filière administrative	3	2		1

	<i>Filière technique</i>				
Catégorie A	Ingénieur territorial	1	1		
Catégorie B	Technicien territorial	1	1		
Catégorie C	Adjoint technique	4	4		
	Adjoint technique principal 2ème classe	1		1	
	TOTAL Filière technique	7	6	1	
TOTAL GENERAL		10	8	1	1

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, **VALIDE** la mise à jour du tableau des effectifs

ANIMATION DOCOB NATURA 2000 – DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2022

Rapporteur : Dominique RIGUIDEL, président

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, **DECIDE** de s'engager à être opérateur Natura 2000 sur le site Natura 2000 n° FR 5300027 «Massif dunaire de Gâvres - Quiberon et zones humides associées», avec les financements dédiés en autorisant le président à signer la convention pour l'exercice 2022 avec le Préfet de Région, **APPROUVE** le projet, le budget de l'opération et son plan de financement (plafond maximum Etat+Feader 55 000€), et **AUTORISE** le Président du syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.